Saint-Ludger le 29 novembre 2016

Madame Véronique Dubois

Secrétaire

Régie de l'énergie

800 rue du Square- Victorai bureau 2,55

Montréal, Québec H4Z 1A2

OBJET: Ajout aux observations en lien avec le dossier R-3964-2016

Madame,

Je suis un client d'Hydro- Québec et je vous écris à propos de mon compteur . Jusqu'ici, j'ai réussi à conserver mon compteur électromécanique et désire le conserver encore.

Je désire conserver mon compteur électromécanique parce que je sais que le compteur intelligent est fabriqué avec des matières inflammables et c'est dangereux pour les incendies.

Je désire me protéger des ondes : vous allez me dire que le compteur non – communicant n'émet pas d'ondes , c'est faux. Il émet car le releveur n'a pas besoin d'approcher près de ce compteur pour en prendre la relève.

Présentement, il m'est impossible de tolérer un appareil non communicant dans mon foyer .et je ne veux pas prendre de risque avec le non communicant dont je connais les dangers , Je me suis bien renseignée sur le sujet C'est la raison pour laquelle , je refuse l'option de retrait .

Je vous fais part de ma demande de ne pas laisser hydro Québec demanteler les compteurs électromécaniques qui sont encore disponibles . De cette façon , il sera possible de renouveler mon compteur électromécanique pour un autre électromécanique si celui que je possède n'est pas conforme aux normes de Mesure Canada. À ce moment, je serais disposé à payer les frais reliés à l'installation d'un nouveau compteur électromécanique .

## Je demande que ma lettre soit ajoutée dans les Observations en lien avec le Dossier R-3964 -2016 sur le site de la Régie <u>immédiatement</u>

Veuillez agréer, madame l'expression de mes sentiments distingués

Clément Mercier

445 route 204

Saint-Ludger

G0M 1W0 tel: 8129-548-5305

clementmercier@sogetel.net